

ACTU | Val de Saône

OZAN Vœux

René Féyeux a reçu une médaille pour avoir passé un quart de siècle au service de ses concitoyens

De notre correspondant,, Michel RAYMOND



Le sénateur Patrick Chaize a remis la médaille du Sénat à René Féyeux. Photo Progrès /Michel RAYMOND

Samedi 11 janvier, en fin de matinée, la cérémonie des vœux du maire d'Ozan a rempli la salle des fêtes de la commune. Près d'une centaine d'habitants du village a écouté le dernier discours du maire René Féyeux, qui avait institué cette cérémonie à l'aube de son premier mandat de maire il y a douze ans.

Ce dernier discours marquait aussi le terme de 25 ans passés au sein du conseil municipal. En effet, on savait déjà que René Féyeux ne se représenterait pas à l'élection municipale de mars prochain en raison de son âge (75 ans) et d'un état de santé qui s'est dégradé.

• Tour d'horizon des projets aboutis

Ce dernier a fait un large tour d'horizon des réalisations faites au cours de l'année en soulignant que seul était ajourné le chantier d'enfouissement des lignes électriques au bourg « en raison de la diminution des dotations budgétaires ». Parmi les derniers chantiers de la mandature, le maire s'est félicité de la livraison en mars, de sept nouveaux logements construits par Ain Habitat au cœur du bourg, lesquels doivent accueillir pour cinq d'entre eux des personnes âgées et des familles pour les deux autres. Et du futur agrandissement des locaux de trois entreprises installées sur la zone d'activité intercommunale d'Ozan.

Au nom de la communauté de communes Bresse et Saône, le président Guy Billoudet a remercié René Féyeux pour les responsabilités qu'il a assurées comme vice-président en charge de l'environnement à la suite du départ de Jean-Jacques Willig, et pour le rôle de "commune test" qu'assurera Ozan pour la mise en place de "la pesée embarquée" à bord du camion de ramassage des ordures ménagères.

• « Être vigilants » sur le PLUi

Il a regretté le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) : « Sur ce dossier, il nous faut rester extrêmement vigilants, l'État, par ses normes contraignantes, souhaitant nous imposer un développement qui ne correspond pas à nos demandes. Dans de nombreux domaines, un certain nombre de textes s'imposent au PLUi et ne peuvent être ignorés, laissant malheureusement peu de place à l'initiative intercommunale. Notre volonté d'élus est de ne pas sacrifier notre territoire au motif de lois contraignantes dont le but est parfois de geler le développement que tous nous appelons de nos vœux ».

En fin de réunion, le sénateur Patrick Chaize a remis à René Féyeux la médaille du Sénat pour ce quart de siècle passé au service de ses concitoyens.